

FACTURE ÉLECTRONIQUE

Le guide pratique pour se mettre en conformité grâce à une solution GED + PDP

- › L'essentiel de la réforme
- › Le rôle de la PDP
- › La complémentarité GED + PDP



PARTIE 1

LA RÉFORME DE LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE EN BREF

POURQUOI CETTE RÉFORME ?

Cette réforme vise principalement à lutter contre la fraude à la TVA, estimée à 20 milliards d'euros par an. Elle permet également d'améliorer la traçabilité des transactions commerciales, de simplifier les obligations déclaratives des entreprises et d'accélérer les délais de paiement. Sans oublier une réduction significative de l'empreinte environnementale liée à la facturation papier.

QUI EST CONCERNÉ ET QUAND ?

Toutes les entreprises assujetties à la TVA en France sont concernées. L'obligation d'émission s'appliquera progressivement à partir du :



1er septembre 2026 pour les grandes entreprises et ETI



1er septembre 2027 pour les PME et TPE.



ATTENTION

Même si votre TPE/PME n'est concernée qu'en 2027 par l'obligation d'émission, vous pourriez recevoir des factures électroniques dès 2026 de la part de vos fournisseurs qui sont de grandes entreprises !



LES NOUVEAUX FORMATS DE FACTURES

Avec cette réforme, les factures papier et les PDF classiques envoyés par email ne seront plus acceptés. Les factures devront être transmises sous des formats électroniques spécifiques :

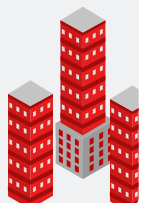


Factor-X

Le plus accessible pour les petites entreprises (ressemble à un PDF avec données exploitables)

UBL et CII

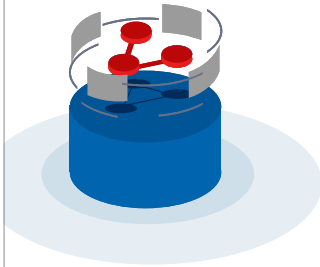
Davantage utilisés par les grandes entreprises ou à l'international



L'important n'est pas de maîtriser ces formats techniquement, mais de choisir un outil compatible qui vous permettra de simplifier votre gestion grâce à l'automatisation : moins de saisie manuelle, moins d'erreurs, et une meilleure visibilité sur votre trésorerie.

PARTIE 2

PDP : L'INTERMÉDIAIRE OBLIGATOIRE



QU'EST-CE QU'UNE PDP ?

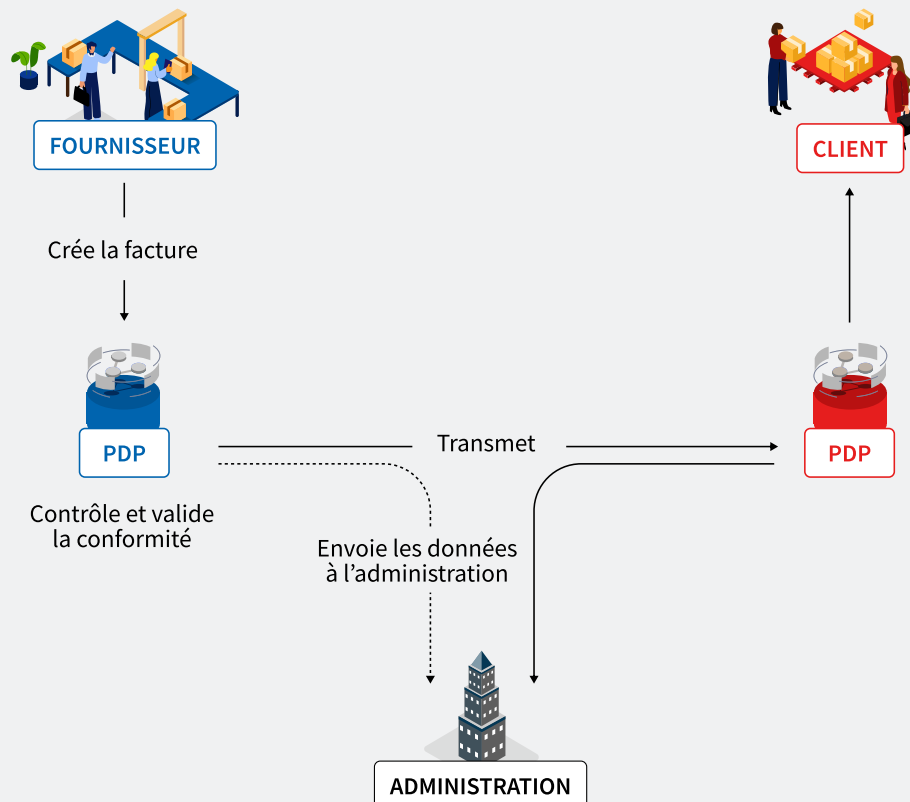
Une Plateforme de Dématérialisation Partenaire (PDP) est un intermédiaire sécurisé et certifié par l'administration fiscale qui assure la transmission des factures électroniques entre les entreprises et l'État.

POURQUOI UNE PDP EST-ELLE OBLIGATOIRE ?

Avec l'arrivée de la facturation électronique obligatoire, toutes les entreprises devront passer par une plateforme certifiée pour échanger leurs factures. Concrètement, une entreprise ne pourra plus envoyer directement une facture à la plateforme de l'État ou à son client. Elle devra impérativement passer par une PDP.

Le rôle d'une PDP est de garantir que toutes les factures échangées sont conformes, sécurisées et déclarées correctement. Elle s'assure que la facture est au bon format, l'envoi au destinataire et transmet les informations fiscales à l'administration.

COMMENT FONCTIONNE UNE PDP ?



PARTIE 3

GED + PDP : L'ALLIANCE STRATÉGIQUE

COMPLÉMENTARITÉ PDP ET GED

Le rôle d'une PDP se limite à la transmission et à la conformité des factures. Pour la gestion du cycle de vie des factures et leur traitement interne, l'ajout d'une solution de Gestion Électronique des Documents (GED) permet d'apporter une véritable valeur ajoutée.

Alors qu'une PDP ne classe ni n'archive les factures, une GED permet de les classer automatiquement dans un espace structuré, garantit un archivage sécurisé pendant toute la durée légale de conservation (10 ans) et facilite la recherche rapide des factures en cas de contrôle fiscal ou de litige.

De même, une PDP ne comptabilise pas les factures. Une GED connectée au logiciel comptable, en revanche, extrait les données et les envoie directement en comptabilité, permet un rapprochement automatique avec les bons de commande et gère les statuts des factures avec des alertes en cas de retard de paiement.

Pour les factures fournisseurs, une GED peut intégrer des circuits de validation, permettre d'annoter et de vérifier les factures, et suivre les échéances pour éviter les retards de paiement.

Au-delà des factures, une GED peut également gérer d'autres documents essentiels comme les contrats, bons de commande, devis ou documents RH, facilitant ainsi la gestion documentaire globale de l'entreprise.

AVANTAGES D'UNE SOLUTION COMBINÉE GED + PDP

Opter pour une solution combinée GED + PDP intégrée présente plusieurs avantages significatifs :



Une mise en conformité plus simple : avec une solution intégrée, tout le processus est fluide et automatisé. Aucune manipulation supplémentaire n'est nécessaire, un seul outil est à paramétrer et la conformité est garantie.



Un gain de temps considérable : contrairement à deux solutions distinctes qui nécessiteraient des exports/imports manuels, une solution intégrée automatise entièrement le processus. La facture est envoyée via la PDP, directement classée dans la GED et transmise automatiquement au logiciel comptable.



Des coûts réduits : une solution intégrée permet d'avoir un coût unique et maîtrisé, avec moins d'interfaces à gérer et pas de frais cachés pour des développements spécifiques entre la PDP et la GED.



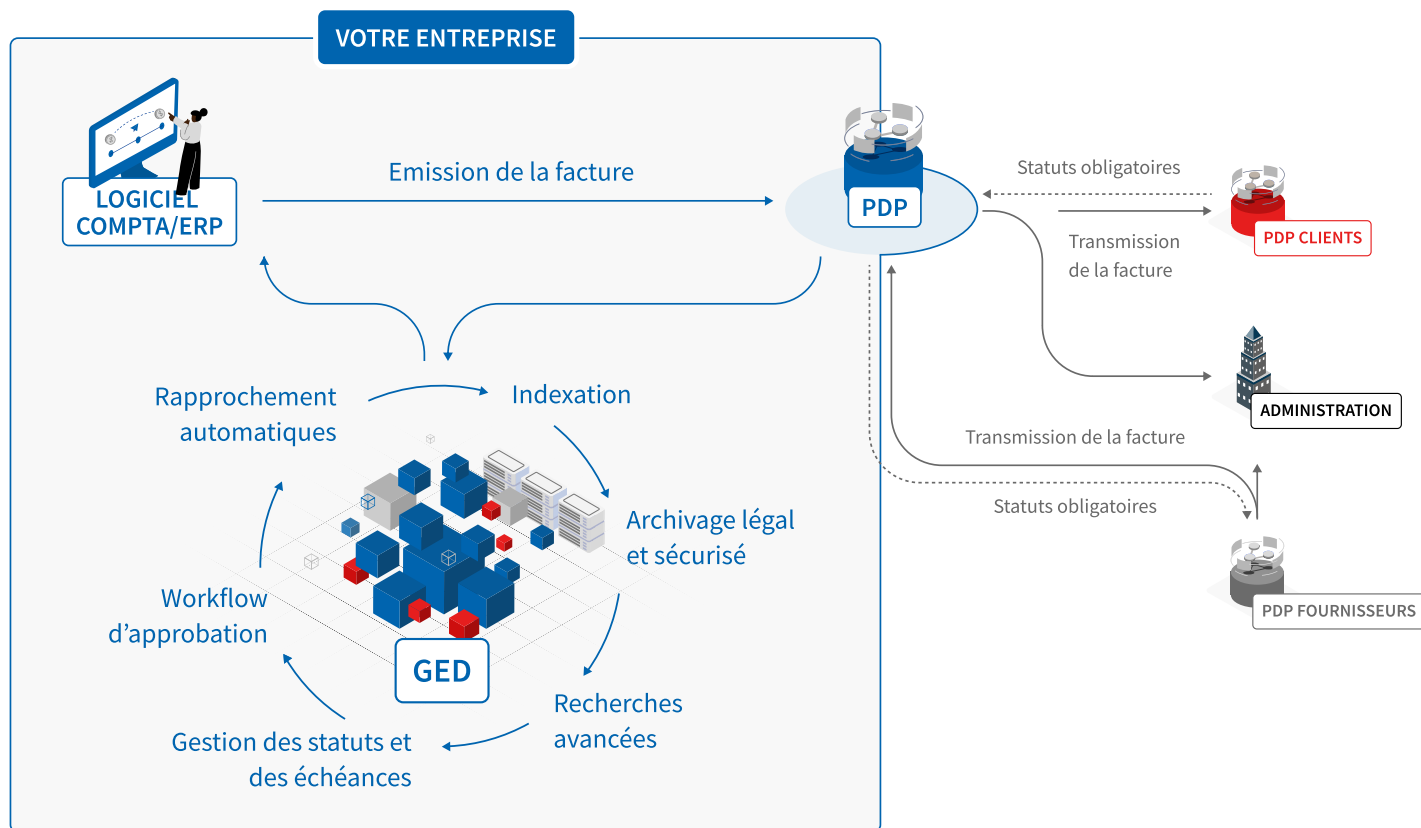
Une meilleure visibilité : tout est centralisé en un seul endroit, avec un suivi des statuts en temps réel, un meilleur contrôle sur le traitement des factures et aucune rupture dans le workflow entre transmission et archivage.



Un support technique unifié : avec une solution intégrée, tout est géré par un seul prestataire, ce qui signifie un support unique, un déploiement plus rapide et une meilleure compatibilité des mises à jour.



EN PRATIQUE : LE CYCLE DE VIE D'UNE FACTURE



PARTIE 4

COMMENT BIEN CHOISIR UNE SOLUTION GED + PDP ?

LES CRITÈRES DE CHOIX FONDAMENTAUX

La certification DGFIP : Vérifiez que la PDP intégrée à la solution est officiellement immatriculée pour garantir la conformité légale.

L'automatisation des flux : Recherchez une solution offrant des workflows automatisés pour l'ensemble du traitement des factures : envoi / réception, rapprochement et validations et suivi du statut des factures.

L'archivage légal : Assurez-vous que la solution conserve les factures pendant 10 ans dans le respect des principes d'authenticité, d'intégrité et de lisibilité.

L'accessibilité : Privilégiez une interface intuitive pour favoriser l'adoption par vos équipes.

ESSENTIEL

L'intégration à votre environnement informatique : Vérifiez que la solution que vous envisagez s'intègre naturellement à votre environnement informatique existant. Une solution bien intégrée évite les doubles saisies, réduit les risques d'erreur et favorise les rapprochements ou contrôles comptables automatisés.



Compatibilité avec votre logiciel comptable/ERP



Disponibilité d'API pour s'adapter à vos outils spécifiques



Connecteurs natifs pour une circulation fluide des données

POINTS DE VIGILANCE SUPPLÉMENTAIRES



L'accompagnement et le support

Évaluez la qualité du service proposé : pré-audit, assistance au déploiement, formation des utilisateurs et support technique.

Le coût total

Examinez l'ensemble des frais (installation, maintenance, hébergement) et l'évolutivité de la solution.



La protection des données

Vérifiez la conformité RGPD, l'hébergement en France/Europe et les mécanismes de sécurisation des accès.

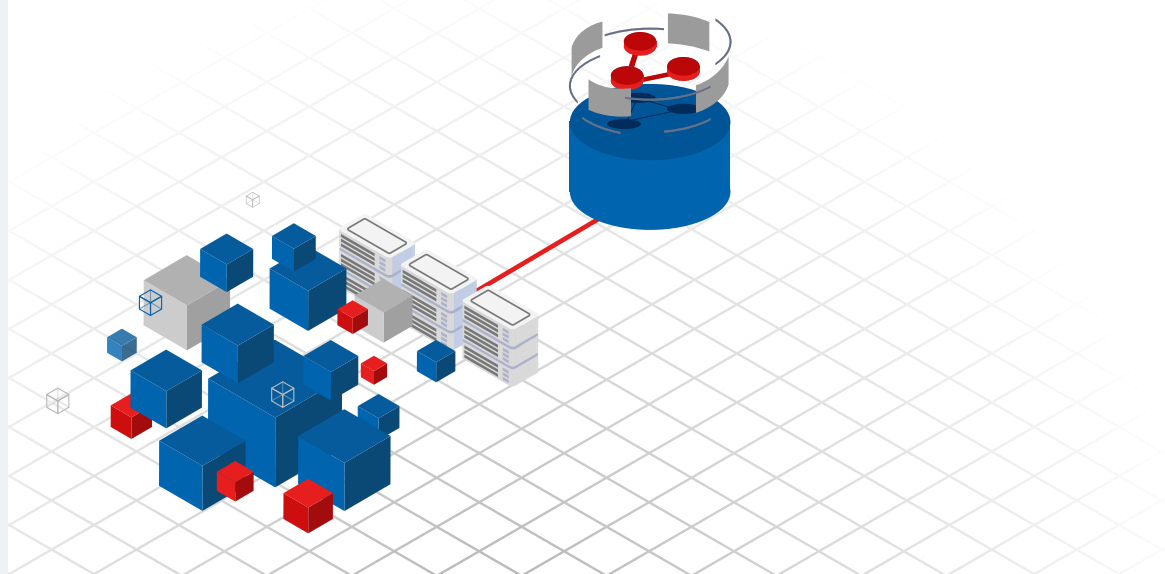


CONCLUSION**GED + PDP = CONFORMITÉ,
SIMPLIFICATION, EFFICACITÉ**

La facturation électronique est une opportunité de transformation digitale pour votre entreprise. Le temps de préparation, de choix de solution et d'adaptation de vos processus ne doit pas être sous-estimé.

Dès maintenant, en anticipant cette transition et en optant pour une solution combinée PDP+GED adaptée à vos besoins, vous pourrez non seulement vous conformer aux obligations légales, mais aussi optimiser significativement votre gestion administrative et financière.

Vous bénéficierez ainsi de : gains de productivité, la réduction des erreurs et l'amélioration de votre trésorerie. Ne tardez pas à vous informer et à vous préparer pour faire de cette réforme un véritable levier de croissance.



TOSHIBA, VOTRE PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

INTÉGRATEUR DE SOLUTIONS

Toshiba Tec France, fort de 40 ans d'expertise en impression, dématérialisation et affichage dynamique, propose des solutions numériques intégrées et innovantes aux entreprises. Nous accompagnons les entreprises dans la modernisation de leurs processus documentaires.

Grâce à une approche sur mesure, nous concevons et déployons des solutions adaptées aux besoins spécifiques de chaque secteur d'activité, assurant ainsi une gestion efficace et fluide des documents.

Notre expertise pointue des technologies émergentes et éprouvées nous permet d'optimiser vos flux documentaires, d'automatiser les tâches répétitives et de sécuriser vos données sensibles.

Nous vous apportons une réponse unique pour mettre en place une gestion documentaire efficace et des processus de travail optimisés centrés sur vos documents.

Nos agences réparties sur le territoire national vous garantissent un accompagnement de proximité et de qualité par des équipes rompues à la gestion des matériels, le pilotage de projet.

TOSHIBA TEC FRANCE IMAGING SYSTEMS SA



CONTACTEZ-NOUS



<https://toshibatec.fr>

Rejoignez **Toshiba TEC France Imaging Systems** sur les réseaux sociaux



Toshiba, fournisseur référencé de Praeferentia.

Profitez de tarifs préférentiels, d'offres dédiées et d'un accompagnement expert pour réussir votre transition vers la facturation électronique.

